

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

(S/C ESS.J.CL.180777°)
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL-DEMOCRATIE-PAIX

D.F.

C.F.

DCA

DECRET N° 77/569 DU 11 Novembre 1977
RECTIFICATIF AU DECRET 76/334 DU 9/9/76 PORTANT
INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT ET NOMINATION
DES OFFICIERS DE L'ARMEE POPULAIRE NATIONALE.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CON-
SEIL DES MINISTRES.

- VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 05. AVRIL 1977 ;
VU - L'ACTE 005 DU 10 MARS 1977 DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRA-
VAIL PORTANT CREATION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES ATTRIBU-
TIONS ;
VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT DES
FORCES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ;
VU - L'ORDONNANCE 1/69 DU 6 FÉVRIER 1969 PORTANT CREATION DE L'ARMÉE POPULAIRE NATIONALE ;
VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES
CADRES DE L'ARMÉE POPULAIRE ;
VU - L'ORDONNANCE 2/72 DU 19 JANVIER 1972 PORTANT INTÉGRATION DES SERVICES DE
SÉCURITÉ AU SEIN DE L'ARMÉE POPULAIRE ;
VU - LE DÉCRET 70/357 DU 25 NOVEMBRE 1970 SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE POPU-
LAIRE NATIONALE ;
VU - L'ACTE 001 DU 3/4/77 PORTANT ORGANISATION ET STRUCTURATION DU C.M.P. NOM-
MANT LE PREMIER MINISTRE PROCEDENT DU GOUVERNEMENT MILITAIRE DU PAYS
VU - LE DÉCRET 77/165 DU 5/4/77 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES
MINISTRES.

//) E C R E T E

ARTICLE 1ER. - SONT INSCRITS AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE
1975 ET NOMMÉS À TITRE DÉFINITIF POUR COMPTER DU 1ER JUILLET 1976.

AVANCEMENT ECOLE

A. -, AU GRADE DE MEDECIN ASPIRANT

ARMEE DE TERRE

LES SERGENTS

AU LIEU DE

- B I A H O ALBERT-NOËL
- M O U N O U N G A JEAN-BAPTISTE

L I R E

- I B I A H O ALBERT-NOËL
- MOUNOUNGA-TOULOUNGOU JEAN-BAPTISTE

ARTICLE 2. - LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du PRÉSENT RECTIFICATIF QUI SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ BESOIN SERA. -

LE RESTE SANS CHANGEMENT

FAIT A BRAZZAVILLE, LE 13 NOVEMBRE 1967

~~Le Colonel~~ **LE COMITÉ MILITAIRE
DU PARTI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES.**

COLONEL JOACHIM YHOMBY-OPANGA

~~Le~~ **LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.**

Colonel LOUIS-VYLVAIN GOMA

**DE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ
MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA
DÉFENSE NATIONALE.**

~~Colonel~~ Colonel LÉONARD SAS-NGUESSO

~~Le~~ **LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET**

HENRI LOPES